

## **Rapport pour la neuvième session du comité des directeurs généraux des instituts nationaux de la statistique sur la conférence de haut niveau sur la révolution des données en Afrique.**

**Préparé par le centre africain pour la statistique au nom des organisateurs**

**Libreville, Gabon**

**26 – 28 novembre 2015**

---

### **A. Contexte**

1. L'appel à une révolution des données a d'abord été lancé par le Groupe de haut niveau de personnalités éminentes du Secrétaire Général des Nations Unies en 2013. Suite à cet appel, les organisations panafricaines, menées par la CEA, ont organisé une réunion ad hoc d'un groupe d'experts (RGE) pour réfléchir sur ce que cela signifiait et comment l'Afrique pouvait veiller à ce qu'elle mène elle-même sa mise en œuvre sur le continent. Le RGE a été organisé en marge de la septième réunion du Comité des Directeurs Généraux des offices nationaux de statistique afin que les discussions soient présentées à la réunion des DG pour les tenir au courant des développements et éclairer leurs délibérations.

2. Suite au rapport sur les activités statistiques préparé par les organisations panafricaines à la septième réunion conjointe de la Conférence de l'UA des ministres de l'Économie et des Finances et de la Conférence de la CEA des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement Économique, tenue à Abuja, au Nigeria, du 25 au 30 mars 2014, la Conférence conjointe a demandé à la CUA, la CEA, la BAD, le PNUD et d'autres partenaires d'organiser une conférence de haut niveau sur la Révolution des données en Afrique. Cette demande a été réitérée à la 23ème session ordinaire de l'Union Africaine, tenue à Malabo, en Guinée Équatoriale, du 20 au 27 Juin 2014. Cette Conférence de haut niveau a été organisée en Mars 2015 comme événement parallèle de la huitième Conférence conjointe des ministres de l'UA et la CEA, avec le secrétariat de l'organisation assuré par la CEA.

### **B. Partenaires organisateurs**

3. En tant que secrétariat de la conférence, la CEA a été chargée d'élaborer les concepts intellectuels qui ont soutenu la conférence, ainsi que le programme et la logistique. Le consultant principal qui a géré les aspects techniques de la conférence a été recruté par la CEA. La BAD a recruté le consultant qui a animé la composante de haut niveau de la conférence et le World Wide Web Foundation (WWF) a recruté le modérateur des réunions techniques d'experts. Sur les 266 participants, 75 ont été parrainés par la CEA et 60 par d'autres organisations, notamment, le WWF, la Fondation Hewlett. 90 participants s'étaient auto-parrainés.

4. En plus des principaux co-organisateur (la CUA, la CEA, la BAD et le PNUD), la Division des Initiatives de Développement de PARIS21 et Statistics South Africa ont répondu à un appel pour organiser les partenaires à contribuer à l'organisation. Une grande partie de la planification a été réalisée grâce à des réunions en ligne, et une réunion du comité de pilotage des principaux co-organisateur en format face-à-face tenue à Yamoussoukro, en

marge du Symposium africain sur le développement de la statistique. Bien que l'Afrique du Sud soit présentée comme un partenaire, elle a été cooptée dans le comité de pilotage avec les co-organisateurs afin d'accueillir le secrétariat du Symposium sur le développement de la statistique en Afrique, qui est un pilier important de développement de la statistique en Afrique.

### C. Fondements conceptuels

5. Sur le fondement intellectuel de la Conférence de haut niveau, il a été noté que le Groupe de haut niveau a souligné que la communauté statistique traditionnelle, aux niveaux mondial et national, a été largement déconnectée des possibilités offertes par les récents progrès dans les technologies de l'information et, par conséquent a souligné la nécessité de les réunir pour améliorer le développement des données. La Conférence de haut niveau a donc cherché à mobiliser un large éventail de parties prenantes impliquées dans la production des données pour le développement durable, à commencer par les offices nationaux de statistique. Les autres parties prenantes engagées comprennent les agences nationales de cartographie, les organisations de la société civile, les groupes de données ouvertes (open data), les partenaires de développement internationaux, les acteurs de données dans l'industrie, le milieu universitaire et des experts indépendants.

### D. Communautés de données

6. Pour coordonner ces divers groupes d'intervenants, le concept de «communautés de données» a été initialement défini comme «un groupe de personnes qui partagent un intérêt social, économique ou professionnel dans la production, la gestion, la diffusion et / ou l'utilisation des données». Par exemple, la Communauté open Data partage le désir de disposer de données professionnelles, peu importe comment ou par qui elles sont produites, organisées pour être «ouvertes», avec une compréhension claire par ses membres de ce que «ouverture» signifie. Les communautés de données sont censées être formées d'experts, passionnés ou engagés dans leurs domaines. Comme tels, ils sont dans la meilleure position pour articuler les rôles de leurs communautés ou circonscriptions pour répondre à la demande des données exigées par les objectifs de développement durable post-2015. La définition finale adoptée est présentée à l'annexe I.

7. Dans le cadre de la préparation intellectuelle de la conférence, le Secrétariat a fait observer que le groupe sur la révolution des données du Secrétaire Général des Nations Unies avait appelé dans son rapport, *Un monde qui compte*, pour un consensus mondial sur les données, afin d'adopter des principes qui faciliteront l'ouverture et l'échange d'informations et de promouvoir et protéger les droits de l'homme. Il a donc proposé que le résultat principal de la Conférence de haut niveau soit un consensus sur les données en Afrique qui, une fois adopté, guiderait l'Afrique à s'engager dans le processus global quand il commencera.

8. Pour établir les communautés de données, un appel à manifestation d'intérêt a été publié par une enquête en ligne pour identifier les intérêts communs de groupes qui sont liés aux objectifs de la révolution des données. Les questions posées comprenaient, entre autres, la nature du groupe, les ensembles de données produites, les questions traitées et la couverture géographique. Comme il n'y avait pas de liste complète ou exhaustive de tels groupes à la disposition des organisateurs, des groupes ont été encouragés à se former, à travers une adaptation du concept de la technologie de l'espace ouvert. L'enquête a permis à plusieurs communautés de données d'être identifiées. Cependant et tel qu'attendu, certaines communautés de données ne se sont pas manifestées. Par exemple, les communautés de données qui traitent de l'exploitation minière et de l'état civil ne se sont pas manifestées.

Pourtant, les industries extractives dans les économies en Afrique, et les statistiques sur l'état civil sont des sources de données indispensables pour la réalisation du paradigme de l'agenda de développement post-2015 "Ne laisser personne derrière". Le processus de la Conférence de haut niveau ne serait donc pas complet sans ces communautés. Le Centre Africain de Développement Minier a donc été contacté pour former la communauté de données sur les minéraux, tandis que le Fonds des Nations Unies pour la Population s'est porté volontaire pour former la communauté de l'état civil et sur les statistiques démographiques. En fin de compte, 18 communautés de données ont été identifiées, à savoir:

	<b>Communautés de données</b>	<b>Organisation</b>	<b>Coordonnateur</b>
1.	Affaires, commerce et entrepreneuriat	Africapitalism Institut	David Rice
2.	Communautés et citoyens	Hivos Africa	Ms Mendi Njonjo
3.	État civil, statistiques démographiques et santé	UNFPA	Dr Richmond Tiemoko
4.	Données journalistiques	Ghana Business News	Emmanuel Dogbevi
5.	Données du développement	Development Initiatives	Bill Anderson
6.	Éducation	CUA + ADEA	Ms Angela Arnott
7.	Environnement	Center for Human Rights and Climate Change Research	Ms. Lucia Omoyeme Odigie-Emmanuel
8.	Extraits et minéraux	Centre africain de développement minier	Jeremy Webb
9.	Genre	Le programme des femmes pour l'environnement	Ms Priscilla Mbarumur Achakpa
10.	Géospatiales	RECTAS	Dr Adewale Akingbade
11.	Gouvernance, paix et sécurité – GPS	UNDP + Cape Verde INE	Antonio Duarte
12.	Travail et commerce	CUA	Dossina Yeo
13.	Innovation	PARIS21	Ms Leslie Rae
14.	Gouvernance foncière	Initiative sur les politiques foncières	Klaus W.Deninger
15.	Statistiques officielles	Statistics of South Africa	Pali Lehohla
16.	Données ouvertes (Open Data)	Web Foundation	Jose Alonso
17.	Économies émergentes	AUC + ECA	Moubarack Lo
18.	Transparence fiscale	One Campaign	Theo Chiviru

## E. Processus de la conférence

9. Les communautés de données ont reçues des questions d'orientation et le coordonnateur a été encouragé à organiser et à coordonner des réunions virtuelles en ligne ou des discussions entre les praticiens afin de préparer et de compiler l'ébauche initiale des groupes. Le premier jour de la Conférence de haut niveau a été organisé dans un format de « marché ouvert ». Les communautés de données se sont réunies en sessions de face-à-face séparées pour finaliser les rapports des groupes. La communauté de données ouvertes s'est

réunie sous la forme d'atelier officiel parrainé par la Fondation Web. Chaque groupe a organisé ses horaires de travail et de pause (thé, repas, etc.), sans aucune coordination officielle des organisateurs. Les groupes ont présenté leurs rapports grâce à un outil de soumission en ligne avant 17h00 le même jour.

10. Il était également prévu pour les individus et les organisations qui travaillent sur des initiatives spécifiques sur les données de les partager avec les participants. À cette fin, plusieurs présentations éclair ont été reçues de:

- i) Dr Bitange Ndemo, sur les questions de politiques à propos des révolutionnaires de données
- ii) The Web Foundation, sur le laboratoire des données ouvertes en Indonésie
- iii) Ushahidi, sur les récits numériques et la sagesse de la foule
- iv) The Pulse Lab, Kampala, sur les 'big data'
- v) IPAR – Initiative Prospective Agricole et Rurale, sur l'agenda post-2015
- vi) The Gambia YMCA Computer Training Center & Digital Studio, sur le renforcement des capacités

11. En accord avec la nature inclusive, ouverte et collaborative de la conférence, une équipe de rédacteurs a été constituée pour centraliser et synthétiser les rapports des Communautés de Données. Les rédacteurs ont été principalement sélectionnés parmi les partenaires invités et les organisations partenaires. Trois membres de l'équipe ont toutefois été sélectionnés sur la base de leur expertise personnelle, sans liens directs avec les partenaires invités et les organisations partenaires. Les efforts ont été faits pour assurer l'équité entre les sexes. L'équipe a été présidée par un professionnel indépendant. L'équipe de rédaction était composé comme suit :

- i) M. Yacob Zewoldi, Consultant international (ex-employé de UNSD) – Président
- ii) Mme. Selamawit Mussie, Commission de l'Union Africaine
- iii) Dr. Chukwudozie Ezigbalike, CEA
- iv) Dr. Peter da Costa, expert indépendant
- v) Mme. Emmy Jebkirui Chirchir, Chercheur sur les questions de données
- vi) Dr. Richmond Tiemoko, FNUAP
- vii) Mme Nnenna Nwakanma, World Wide Web Foundation
- viii) M. Bill Anderson, Initiatives de développement

12. L'équipe de rédaction a centralisé les rapports des communautés de données, les points de consensus identifiés, qui devaient former la série de principes pour la mise en œuvre de la révolution des données en Afrique, et les a compilés dans le projet de Consensus sur les Données en Afrique (CDA). Le document se compose de six parties comme suit:

- i) Définitions: qui expliquent les notions clés – communauté des données, la révolution des données africaine et l'écosystème de données
- ii) Pourquoi une révolution des données en Afrique: qui précise le contexte, le mandat et les motivations socio-économiques

- iii) Vision: qui précise les aspirations des partisans de la révolution des données africaine
- iv) Défis: qui énumèrent les divers défis qui doivent être abordés en cours de route dans la révolution des données africaine
- v) Principes: qui énoncent les croyances fondamentales sur lesquelles le consensus sur les données en Afrique sera mieux compris, adopté et mis en œuvre
- vi) Actions clé: qui énoncent la sphère d'actions urgentes où des interventions pressante vers une révolution des données africaine sont nécessaires.

13. Le deuxième jour de la Conférence de haut niveau a été organisé en session plénière de tous les participants. Le secrétariat a résumé les contributions compilées des différents groupes et le projet synthétisé du Consensus sur les données en Afrique, sous la direction d'un animateur professionnel. Les modifications et améliorations proposées ont été faites sur place.

## F. Le Panel de Haut Niveau

14. La véritable Conférence de Haut Niveau s'est tenue le troisième jour et a rassemblé les responsables politiques, les leaders de pensée sur les questions de données et des Chef d'entreprises, pour examiner le travail des experts convoqués en tant que communautés de données. La sélection des panélistes était basée sur les recommandations des praticiens et des communautés de données invitées. Les membres du groupe de haut niveau étaient:

- i) Mr Carlos Lopes, Secrétaire Exécutive, CEA
- ii) Dr René Kouassi, Directeur des Affaires Économiques, UA
- iii) Dr Babatunde Osotimehin, Directeur Exécutif, FNUAP
- iv) Dr Kokil Beejaye, Chef de Division, Économique et Statistique Sociale, Banque Africaine de Développement
- v) Mr Trevor Manuel, Ministre des Finance d'antan, Afrique du Sud
- vi) Mr Scott Allen, Directeur Exécutif, The Millennium Earth Project
- vii) Dr Alex Ezeh, Directeur Exécutif, Centre de recherche sur la population africaine et la santé
- viii) Dr Charles Lwanga-Ntale, Directeur régional pour l'Afrique, Initiatives de Développement
- ix) Dr Etta Jackson, PDG, Institute for Conscious Global Change
- x) Mr Johannes Jutting, Directeur du secrétariat, PARIS21 (représenté par Mr Trevor Fletcher)
- xi) Prof. Ben Kirgyera, Development Information Consulting Ltd
- xii) Mr Emmanuel Yangam, Ministère des Finances, Cameroun
- xiii) Mr David Rice, Directeur, Africapitalism Institute au Tony Elumelu Foundation
- xiv) Mr Gorazd Rezonja, Expert en données, UNIDO

15. Le segment de haut niveau a également comporté des présentations et des discours liminaires de certains membres du panel.

16. Il y avait deux autres événements intégrés à la CHN. Le premier était le lancement des profils pays de la CEA, avec une présentation des échantillons de la nouvelle publication phare de la CEA. Les profils ont été lancés pour le Botswana, le Cameroun, le Kenya, le Maroc et le Nigeria. Les participants à la Conférence de haut niveau ont fourni des commentaires utiles au Bureau du Secrétaire exécutif de la CEA pour la prochaine série des profils pays. Le second événement était le lancement de *L'émergente révolution de données en Afrique*, par le professeur Ben Kiregyera. Le livre, qui donne un aperçu des défis et des opportunités de la révolution de données en Afrique, était un ajout approprié dans le processus du Consensus sur les données en Afrique.

## G. Recommandations de la conférence

17. Les principales recommandations de la CHN sont :

- i) Continuer à développer la communauté CDA d'une manière durable;
- ii) Fournir des rapports et des commentaires réguliers aux parties prenantes;
- iii) Garder une trace des initiatives liées au CDA aux niveaux mondial et continental et les partager avec les parties prenantes pour améliorer les pratiques et les connaissances;
- iv) Garder une communication régulière sur les progrès de la Révolution des données dans le continent et s'assurer qu'elle ne "laisse personne derrière";
- v) Convoquer une session de travail des co-organisateur et l'équipe de rédaction pour préparer une feuille de route pour la mise en œuvre de la CDA.

## H. Réunion Stratégique pour le suivi

18. En continuant le caractère inclusif du processus, le secrétariat a accepté l'offre par la Fondation Tony Elumelu d'accueillir la session stratégique de suivi, comme une continuation de la CHN. La réunion a eu lieu à Lagos au Nigeria du 11 au 13 mai 2015. La réunion a vu la participation des représentants des co-organisateur (CUA, la CEA, la BAD et le PNUD), les partenaires organisateur (PARIS21, UNFPA, Statistics South Africa et initiatives de développement), l'équipe de rédaction et d'autres bénévoles du Partnership for African Social and Governance Research (PASGR), Centre pour les droits de l'homme et la recherche climatique et du Programme pour l'environnement des femmes (en tant que co-hôte). Toutefois, les représentants des initiatives PARIS21 et de Développement Initiative ont participé à distance car ils ne pouvaient pas être à Lagos physiquement en raison des problèmes de visa.

19. Les travaux assignés à la réunion de Lagos étaient de développer un plan d'actions et une feuille de route pour une initiative régionale programmatique pour soutenir la révolution des données en Afrique, guidée par le CDA, dirigée par le Secrétariat (composé des trois institutions panafricaines – CEA, CUA et la BAD et avec le soutien du PNUD et de UNFPA) et mis en œuvre en collaboration avec des institutions partenaires publics, privées et la société civile. L'accent était mis sur la définition des actions qui aideraient à faire avancer et à compléter les initiatives nationales autour de la révolution des données. Le principal résultat de la réunion est résumé dans la matrice Annexée (annexe II: «Mise en œuvre du Consensus sur les données en Afrique: Plan d'actions et feuille de route pour la phase I»).

20. La matrice a été développée sur la base des discussions en plénière lors de la réunion dès le premier jour lorsqu'un certain nombre de piliers possibles ont été proposés en s'appuyant sur les principales mesures décrites dans le CDA. Les propositions ont été réparties en cinq

pilliers à savoir: Intégration de la Révolution des données dans les pays africains; Obtention d'un engagement politique; Financement et développement durable; Construction de la base de données probantes; et renforcement des capacités et des compétences. Ceux-ci ont formé le cadre d'organisation des séances en petits groupes le second jour, au cours desquelles des groupes de participants ont discuté et développé des actions, des produits livrables, le calendrier et les modalités principales de mise en œuvre de chacun des piliers. Le travail consolidé des groupes a été examiné et discuté le troisième jour, avec la participation des membres du groupe de rédaction qui ne pouvaient pas assister physiquement les jours précédents à cause de contraintes de visa et de voyage. Il a été convenu à l'unanimité d'ajouter un sixième pilier Construire des partenariats et des synergies.

## I. Développements Subséquents

21. Depuis la CHN, le projet de CDA a reçu des appréciations positives à l'échelle mondiale, comme en témoignent les invitations adressées au Secrétariat (CEA) pour présenter ou pour participer à des discussions lors de grands événements liés aux données, notamment:

- i) Le Festival des données de Carthagène en Colombie, où la session finale sur les perspectives a discuté des leçons apprises du processus Africain et des documents des autres régions;
- ii) La Conférence internationale sur les données ouvertes à Ottawa, où le CDA a été mentionné par le Ministre dans le discours d'ouverture de la conférence comme une meilleure pratique. La CEA y a également participé à un panel de discussion sur l'inclusion;
- iii) Le Forum national des données du Kenya, qui s'est basé sur les principes du CDA;
- iv) La Conférence africaine sur les données ouvertes en Tanzanie, qui comprenait un groupe de discussion sur les données ouvertes pour l'Afrique;
- v) Le Sommet Transform Africa, qui a également inclus un panel de discussion sur "Nouvel or noir: Adopter la révolution des données africaine";
- vi) Le dialogue politique de haut niveau sur le développement en Afrique, où les principes du CDA ont été approuvés par les planificateurs;
- vii) Un exposé liminaire au Forum National SIG de la Conférence des utilisateurs d'ESRI;
- viii) Le Sommet Eye on Earth, où la CEA a fait une présentation dans le panel sur les «politiques, partenariats et données ouvertes pour le développement durable»;
- ix) Réunion du groupe des experts sur les indicateurs fonciers, où le concept de communautés de données a bien été reçu;
- x) Le Partenariat mondial pour le développement durable des données a approuvé les principes du CDA et a un groupe de travail sur les écosystèmes des données nationales définies dans le CDA.

## J. Points pour Discussions

22. Le Comité des Directeurs Généraux des Instituts Nationaux de Statistique est invité à :

- i) Exprimer ses vues sur le Consensus sur les données en Afrique et la matrice de mise en œuvre et d'approuver les principes qui y sont contenues, sous réserve des recommandations pour la révision qu'elle jugera nécessaires ;

- ii) Exhorter la CUA à transmettre le rapport sur la Conférence de haut niveau sur la Révolution des données au prochain sommet des chefs d'État, pour faire suite à leur demande exprimée au sommet de Malabo en Juin 2014.
- iii) Encourager les bureaux nationaux de statistique à prendre les devants dans la mise en œuvre de la révolution de données basée sur les principes du Consensus sur les données en Afrique et la matrice de mise en œuvre annexé, en engageant d'autres parties prenantes au niveau national et de cette manière, faire en sorte que le système statistique national reste à la centre de l'écosystème national de données en plein expansion.
- iv) Remercier la CUA, la CEA, la BAD et tous les partenaires qui ont soutenu le travail sur la révolution des données en Afrique, pour avoir développé le consensus sur les données en Afrique et la matrice de mise en œuvre y afférant, et les exhorter à poursuivre cet effort.



## L'annexe I

### Consensus sur les données en Afrique

Huitième Réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique  
Addis-Abeba, 30 et 31 mars 2015

**Version finale adoptée par la Conférence de haut niveau sur la révolution des données – Un événement auxiliaire de la 8<sup>ème</sup> Conférence des Ministres conjointe de la CEA et l'UA**

#### Définitions

- ✓ **Communauté des données** : il s'agit d'un groupe de personnes partageant un intérêt social, économique ou professionnel sur toute la chaîne de valeur des données – à savoir la production, la gestion, la vulgarisation et l'utilisation.
- ✓ **Révolution des données en Afrique** : il s'agit d'une mutation profonde qui se manifeste par une meilleure exploitation des données dans l'objectif d'influencer les prises de décisions en matière de développement, avec une attention particulière accordée au développement d'une culture d'utilisation des données. Le processus d'implication d'une grande diversité de communautés d'utilisateurs de données, ainsi que de sources de données, d'outils et des technologies innovantes en matière de données, visant à produire des données désagrégées permettant la prise de décision, la fourniture de services, l'engagement des citoyens et l'information permettant à l'Afrique de s'approprier de son propre récit.
- ✓ **Ecosystème des données** : il s'agit d'un ensemble réunissant diverses communautés d'utilisateurs des données, tous les types de données (traditionnelles et modernes), des institutions, des cadres juridiques et politiques, des technologies et outils innovants, qui interagissent pour permettre la réalisation de la révolution des données.



## Pourquoi une révolution des données en Afrique ?

Lors de leur 23<sup>ème</sup> Session ordinaire de l'Union Africaine qui s'est tenue à Malabo, en Guinée équatoriale en juin 2014, les Chefs d'Etat africains ont demandé à la CEA, CUA, la BAD et le PNUD d'organiser une conférence de haut niveau sur la révolution des données en Afrique et ses implications pour l'Agenda 2063 ainsi que l'agenda post-2015. La conférence de haut niveau sur la révolution des données s'est tenue à Addis Abéba en Ethiopie, du 27 au 29 mars 2015, produisant ce Consensus sur les Données en Afrique.

Une révolution soutenue des données est nécessaire pour stimuler une transformation sociale, économique et structurelle au niveau de chaque pays africain. Une telle révolution facilitera aussi le suivi des progrès de nos pays en vue de l'atteinte des objectifs de développement durable convenus aux niveaux national et mondial, tout en s'assurant de ne laisser personne de côté.

Les piliers de la révolution africaine des données sont déjà en place. Les instituts nationaux de statistique ont pendant longtemps été l'épine dorsale de la production et de la gestion des données, produisant des données officielles et appuyant les activités relatives aux données pour créer des données de qualité afin de permettre la prise de décisions.

Toutefois, à l'heure actuelle, les défis et les perspectives de développement nécessitent un vaste écosystème de données qui s'étend sur toute la chaîne de valeur, et qui soit sous-tendu par les priorités nationales et fondé sur les principes fondamentaux des statistiques officielles. L'écosystème doit inclure toutes les formes de données -y compris les données officielles et autres données- et impliquer toutes les parties prenantes.

### **Vision**

Un partenariat réunissant toutes les communautés des données et respectant les principes des statistiques officielles, ainsi que l'ouverture sur toute la chaîne de valeur des données, pour créer un écosystème riche qui produit des données désagrégées en prompts, et basé sur une approche orientée utilisateur en vue du bien public et d'un développement inclusif.

### **Défis**

La création de ce nouvel écosystème africain de données consistera à relever un certain nombre de défis, notamment:



- Couverture déséquilibrée, manque de données désagrégées, et de données stockées au niveau de secteurs cloisonnés
- Production de données tirée par l'offre et basée sur un financement externe qui n'est pas toujours aligné aux priorités nationales
- Manque d'information qui soit accessible, utilisable et ouverte à toutes les communautés
- Inadéquation entre les données disponibles et les problèmes réels
- Manque d'harmonisation des données collectées par diverses sources sous différents formats
- Faibles demande et capacité dans l'utilisation des données tant au niveau national que local
- Déficit de données fiables, comparables, pertinentes et produites à temps
- Faiblesse dans la gouvernance et la responsabilité en matière de données
- Préoccupations sur la sécurité des données privées, la protection des données et la propriété intellectuelle
- Financement inadéquat et dépendance sur les ressources externes
- Manque de normes communes permettant la comparaison des données entre secteurs et pays
- Déficit de données sur les questions-clé, telles que la gouvernance, la paix et la sécurité, la durabilité environnementale, le genre et les droits de l'Homme

## Principes

- La volonté politique est instrumentale pour la mise en œuvre de la révolution africaine des données. Les pays doivent s'approprier de l'établissement des priorités, le financement et le leadership de cette révolution.
- Les données doivent être désagrégées aux plus bas niveaux de l'administration publique par sexe, âge, revenu, handicap et autres catégories.
- La population doit être comptée pour être prise en compte. Les systèmes d'enregistrement d'état civil doivent être gratuits et accessibles.
- Les données officielles appartiennent au peuple et doivent être ouvertes à tous. Elles doivent être ouvertes par défaut.
- La communauté d'utilisateurs des données doit adopter les principes fondamentaux des statistiques officielles comme point de départ.
- Il est nécessaire d'établir un système de gouvernance et de coordination de l'écosystème des données.



- Les gouvernements africains doivent reconnaître les données ouvertes fournies par les communautés d'utilisateurs de données crédibles comme des sources valides d'informations statistiques au niveau national
- La technologie, les nouvelles formes de données et autres innovations doivent être activement adoptées.
- Les communautés d'utilisateurs des données doivent promouvoir une culture d'utilisation des données tirée par la demande à travers tout l'écosystème.
- Les données personnelles et les droits de propriété intellectuelle doivent être respectés.
- Les données doivent être traduites en informations compréhensibles et pertinentes.
- L'information doit être fiable, pertinente, accessible et produite à temps
- La production des données doit se faire pour répondre à des besoins
- La révolution des données sous tous ses aspects doit être sensible au genre

### Actions-Clé

- Etablir un écosystème de données inclusif, impliquant le gouvernement, le secteur privé, le milieu universitaire, la société civile, les communautés locales et les partenaires au développement capable d'appréhender les aspects informationnels de la prise de décision en matière de développement d'une manière coordonnée. Les gouvernements doivent jouer un rôle proactif pour impliquer cette communauté et les autres parties prenantes doivent mettre en avant le partenariat avec le gouvernement.
- Comme premier pas critique pour renforcer l'écosystème des données, évaluer les besoins en matière de capacités, les cadres juridiques et financiers, les institutions participantes, les atouts et lacunes en matière de données au niveau national, local et communautaire en vue de reconnaître les rôles des diverses parties prenantes et d'élaborer une feuille de route réalisable identifiant les étapes clés
- Les gouvernements doivent mener le processus pour s'assurer que les coûts de production et de vulgarisation de toute donnée requise soient financés par des ressources provenant de sources nationales et durables.
- Les Stratégies nationales actuelles pour le développement de la statistique doivent être réévaluées pour qu'elles puissent inclure toutes les communautés d'utilisateurs des données.
- Les gouvernements doivent identifier une structure autorisée à certifier les données ouvertes produites par les communautés de données, basé sur des critères reconnus de qualité, de fiabilité, d'opportunité et de pertinence par rapport aux besoins en informations statistiques de différentes parties prenantes



- L'élaboration des systèmes d'enregistrement d'état civil qui produisent des données essentielles et fiables doit constituer la pierre angulaire de la révolution des données. De la même façon, il faut appuyer les systèmes de données sur la population, l'économie, l'emploi, la sante, l'éducation, la gestion foncière et agricole pour assurer la production de données fiables et à temps en vue d'assister le processus de prise de décisions aux niveaux national et local.
- Les partenariats public-privé doivent être adoptés, encouragés, renforcés comme stratégie pour transférer des connaissances et promouvoir des collaborations durables
- L'applicabilité des normes et standards relatifs aux données officielles doit, tant que c'est possible, être étendue à toutes les données pour améliorer leur validité et fiabilité.
- Des méthodologies et technologies innovantes et intégrées, y compris la télédétection et les analyses géo-spatiales, doivent être encouragées dans l'objectif d'améliorer la collecte, l'analyse et l'utilisation des données.
- Intégrer les données statistiques et les indicateurs spécifiques sensibles au genre dans le suivi et l'évaluation
- Les institutions Panafricaines (La BAD, CEA et la CUA) devraient s'approprier l'implémentation du consensus de la révolution des données avec l'aide des partenaires au développement

## L'annexe II

### Mise en œuvre du Consensus sur les données en Afrique Première phase: plan d'action et feuille de route

	<b>Piliers</b>	<b>Actions</b>	<b>Produits livrables</b>
1.	<p><b>Obtenir un engagement politique</b></p> <p><i>Ce pilier énonce les actions de plaidoyer qui seront lancées par l'initiative continentale intitulée « Consensus sur les données en Afrique » en vue d'obtenir des engagements politiques, au plus haut niveau possible, de la part de différents acteurs. L'objectif consiste à créer des campagnes de mobilisation ciblées en tirant profit des grandes opportunités à venir qui permettront d'obtenir des déclarations de soutien claires et réalisables en faveur de la révolution des données auprès des dirigeants et hauts responsables africains, des leaders d'institutions continentales, des acteurs internationaux, et des dirigeants des organisations de la société civile et du secteur privé.</i></p>	<p>a) Présenter le Consensus sur les données en Afrique au vingt-cinquième Sommet lors du compte rendu sur l'exécution de la demande formulée par le vingt-troisième Sommet.</p> <p>b) Élaborer une stratégie d'engagement (régionale, nationale et mondiale).<sup>1</sup></p>	<p>1. Approbation du Consensus sur les données en Afrique et de son plan d'action par les chefs d'État.</p> <p>2. Déclarations d'intention pour appuyer les initiatives en faveur de la révolution des données, prononcées au cours des prochains sommets/conférences de haut niveau.</p> <p>1. Stratégie d'engagement mise au point, qui présente en détail les objectifs, les publics/parties prenantes, les messages, les tactiques, les activités et les indicateurs de suivi et d'évaluation.</p> <p>2. Acceptation des gouvernements africains d'adopter le Consensus sur les données en Afrique et de mettre en œuvre le plan d'action recommandé.</p> <p>3. Déclarations publiques des partenaires du développement, des OSC, du secteur privé, entre autres, pour soutenir le Consensus sur les données en Afrique et la feuille de route.</p>

<sup>1</sup> Dans le cadre du plaidoyer ayant pour cible les gouvernements africains, il faut insister sur i) l'engagement pangouvernemental concernant les données ouvertes ; ii) l'engagement à l'égard du référencement des données géospatiales pour faire en sorte que les données ventilées puissent être exploitées au niveau le plus bas de l'administration ; iii) l'engagement envers un système de CRVS pleinement fonctionnel ; iv) l'engagement de développer et d'améliorer les capacités des gouvernements à générer des données précises, à jour et ventilées. La stratégie devrait comprendre un plan d'action clair pour identifier et mobiliser des champions (chefs d'État, acteurs du secteur privé, personnalités, etc.) au niveau national, régional et mondial, et identifier des espaces politiques clairs dans lesquels les déployer ainsi que des messages clés et des outils de communication (notes d'orientation, déclarations, articles d'opinion etc.).

2.	<p><b>Établir une base de données factuelles<sup>2</sup></b></p> <p><i>Le Consensus sur les données en Afrique entend jouer un rôle clé dans la fourniture du corpus de connaissances nécessaire pour déterminer l'état de préparation des pays africains à la concrétisation de la révolution des données. Sans données de base, il sera difficile d'établir les priorités pour bâtir l'écosystème, ou de cibler les domaines d'investissement. Ce pilier identifie donc les examens, les travaux de cartographie et les processus d'inventaire spécifiques à réaliser au niveau national, avec l'appui de l'initiative continentale « Consensus sur les données en Afrique ».</i></p>	<p>a) Procéder à un examen des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) afin de déterminer la capacité de mise en œuvre de l'écosystème de données dans son ensemble.</p> <p>b) Procéder à la cartographie de l'écosystème de données national, notamment à l'examen des sources existantes de données administratives, à l'évaluation des besoins en matière de données et à l'identification des nouvelles sources de données et des lacunes.</p> <p>c) Procéder à un examen des cadres juridiques et politiques pour déterminer leur adéquation aux principes du Consensus sur les données en Afrique et identifier les lacunes.</p> <p>d) Identifier et dresser un inventaire des normes, des concepts, des classifications (mondiales et régionales) et des lacunes (nationales).</p>	<p>Rapports nationaux</p> <p>1. Rapports nationaux qui serviront de référence pour le statut de l'écosystème et pour définir les lacunes.</p> <p>2. Inventaires des pays/registres des ressources statistiques et bases de données constamment mis à jour.</p> <p>3. Rapports nationaux et inventaires consolidés au niveau continental.</p> <p>1. Modèle générique pour les lois statistiques (PARIS21 et CUA) - révisé et mis à jour le cas échéant.</p> <p>2. Rapports nationaux en ce qui concerne l'alignement de la politique et des cadres juridiques existants au Consensus sur les données en Afrique.</p> <p>1. Rapport sur les normes manquantes exigées à l'appui du Consensus sur les données en Afrique.</p>
3.	<p><b>Intégrer la révolution des données dans les pays africains</b></p> <p><i>Ce pilier décrit les mesures à prendre dans les pays africains pour faire évoluer le Consensus sur les données en Afrique. Les mesures comprises dans ce pilier sont associées aux structures, aux processus de dialogue et à la recherche de consensus requis pour constituer le fondement de l'édification d'écosystèmes de</i></p>	<p>a) Constituer des groupes de travail multipartites dans les pays sur la révolution des données.</p>	<p>1. Stratégie nationale de la révolution des données (processus SNDS élargi) rédigée à l'intention des groupes de travail multipartites.</p> <p>2. Petite réunion d'une journée réunissant les parties prenantes (gouvernement, ONS, secteur privé, bailleurs de fonds) pour comprendre le processus SNDS et créer un groupe de démarrage pour le renforcer.</p>

<sup>2</sup> Les activités relevant de ce pilier s'appuieront sur la Metabase de PARIS21.

<i>données nationaux et infranationaux propres à favoriser le développement durable, avec la participation active de toutes les parties prenantes et les communautés des données.</i>		3. Convoquer une première réunion d'un ou deux jours qui réunira tous les acteurs nationaux et sous-nationaux dans le domaine de la révolution des données (institutions publiques, OSC, recherche, et privé) pour créer des groupes de travail. 4. Élaborer un modèle pour le mandat des groupes de travail, et constituer des groupes de travail possiblement sur les piliers.
	b) Dialogues entre parties prenantes dans les pays (les dialogues seront inclusifs, examineront les conclusions des groupes de travail, et offriront la possibilité d'organiser des foires aux données).	1. Procédure convenue pour certifier ou accréditer une nouvelle source de données. <sup>3</sup> 2. Dialogue national <ul style="list-style-type: none"> <li>• Foire aux données</li> <li>• Examiner et adopter le rapport des groupes de travail.</li> </ul> 3. Rapport de suivi périodique (continental et national?) sur la mise en œuvre du plan de révolution des données.
		4. Réunions régulières (tous les ans? Tous les 2 ans?) sur la normalisation des données & la Commission de réglementation.
	c) Additif à la Charte africaine de la statistique pour prendre en compte la révolution des données, et révision de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) pour l'aligner sur le Consensus sur les données en Afrique.	1. Processus de consultation pour identifier de nouvelles parties prenantes et des actions régionales, et déterminer la meilleure façon de modifier la Charte existante et la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA). 2. Amendement de la charte (Charte africaine pour les données de développement?) et de SHaSA.

<sup>3</sup> Ce qu'on retient ici, c'est qu'une approbation officielle n'est pas requise pour toutes les données. En fait, l'organisme validerait plutôt des données « officieuses » pour qu'elles puissent être considérées comme des statistiques officielles.

4.	<p><b>Financement et viabilité</b></p> <p><i>L'objectif de ce pilier est de mettre en place des fondations nécessaires à la réalisation de l'action clé proposée par le Consensus sur les données en Afrique, selon laquelle « les gouvernements devraient prendre les mesures adéquates pour faire en sorte que les charges récurrentes de production et de diffusion des données requises soient financées par des ressources nationales durables ».</i></p>	<p>a) Préparer un plan de plaidoyer pour la Conférence sur le financement du développement d'Addis-Abeba dans le but d'obtenir de nouvelles sources de financement pour le développement et l'amélioration des systèmes d'information requis au titre de la révolution des données.</p> <p>b) Élaborer une étude continentale sur les options en matière de financement durable de la révolution des données en Afrique.</p>	<p>1. Estimations des besoins de financement.</p> <p>2. Carte/inventaire des sources de financement existantes pour la révolution des données.</p> <p>3. Propositions de modèles de financement alternatifs.</p>
		<p>c) Élaborer une stratégie publique nationale pour le financement durable de la révolution des données en Afrique.</p>	<p>1. Estimations des besoins de financement.</p> <p>2. Carte/inventaire des sources de financement existantes pour la révolution des données.</p> <p>3. Propositions de modèles de financement alternatifs.</p>
		<p>d) Établir des pactes sur les données entre les pays bénéficiaires et les bailleurs de fonds.</p>	<p>1. Protocoles d'accord.</p> <p>2. Accords de financement.</p>
		<p>e) Institutionnaliser le suivi des financements (engagés ou réels) au titre de la révolution des données.</p>	<p>1. Mécanisme de coordination national mis en place.</p> <p>2. Rapports périodiques.</p>
5.	<p><b>Renforcer les capacités et les compétences</b></p>	<p>a) Évaluer les capacités et les compétences des écosystèmes, incluant celles des institutions/parties prenantes (côté offre</p>	<p>1. Rapports d'évaluation nationaux.</p> <p>2. Évaluation des parties prenantes.<sup>4</sup></p>

<sup>4</sup> Les évaluations des parties prenantes viendront alimenter le pilier 6 en identifiant des collaborateurs potentiels et des points de synergie.

	<p><i>Ce pilier a pour objectif de renforcer les capacités et les compétences de toutes les parties prenantes des pays en termes de production et d'exploitation des données et des technologies requises pour réaliser la révolution des données. Il vise à déterminer les besoins en capacités de chaque partie prenante de l'écosystème des données, ainsi que le potentiel de chacun de renforcer à son tour les capacités d'autres parties prenantes ; et à identifier les mesures clés de renforcement des capacités ainsi que les technologies appropriées, les associant aux potentiels prestataires aux niveaux national, régional et international.</i></p>	<p>comme côté demande de données), ainsi que les technologies et les lacunes existantes.</p>	
		<p>b) Examiner les cadres de la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) pour identifier toute lacune en matière de formation.</p>	<p>1. Examiner le rapport. 2. Mécanisme/cadre de renforcement des capacités, à la base et au niveau national.</p>
		<p>c) Forums nationaux sur la marche à suivre pour la coopération technique et le renforcement des capacités.</p>	<p>1. Forums de participation nationaux. 2. Cadre national sur le renforcement des capacités.</p>
		<p>d) Services mondiaux et régionaux pour la coopération technique et le renforcement des capacités.</p>	<p>1. Feuille de route.</p>
		<p>e) Développer des bases de données interopérables de prestataires de capacités potentiels aux niveaux national, régional et international.</p>	<p>1. Base de données régionale.</p>
6.	<p><b>Établir des partenariats et des synergies</b></p> <p><i>Ce pilier identifie les mesures à prendre pour construire et renforcer les partenariats avec d'autres initiatives et processus relatifs à la révolution des données - aux niveaux national, continental et mondial. Ceux-ci comprennent les processus en cours dans le cadre du programme pour l'après-2015, des données et des statistiques. L'objectif est de maximiser les synergies entre les initiatives et les processus d'engagement qui</i></p>	<p>a) Participer à la mise en place d'un partenariat mondial sur les données du développement durable, dont la mission principale sera d'appuyer les initiatives nationales et régionales.</p>	<p>1. Accords de collaboration/coopération. 2. Protocole d'accord ou autre arrangement définissant les domaines d'intervention, les relations de travail, et les engagements.</p>
		<p>b) Proposer des activités communes et des domaines de collaboration avec d'autres initiatives continentales et régionales identifiées.</p>	<p>1. Protocole d'accord ou autre arrangement définissant les domaines d'intervention, les relations de travail, et les engagements.</p>

<p><i>partagent les principes énoncés dans le Consensus sur les données en Afrique, et d'attirer le soutien nécessaire à la mise en œuvre de l'initiative continentale.</i></p>		2. 3.
	c) Élaborer une stratégie nationale publique pour le financement durable de la révolution des données en Afrique.	1. 2. 3.
	d) Établir des pactes sur les données entre les pays bénéficiaires et les bailleurs de fonds.	1. 2.